

**Arrêté n° 838 CM du 17 mai 2023 portant nomination de Mme Nathalie SALMON, déléguée interministérielle au handicap et à l'inclusion**

(NOR : IGA23201125AC-1)

*Paru in extenso au journal officiel n°39 NS du 19/05/2023 à la page 3371 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES*

Version en vigueur au 19/01/2026

Le Président de la Polynésie française,  
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
Vu la loi du pays n° 2021-31 du 27 juillet 2021 portant modification de la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels et relatif aux délégués interministériels ;  
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;  
Vu l'arrêté n° 1420 CM du 30 juillet 2021 relatif aux modalités de fonctionnement des délégués interministériels ;  
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 17 mai 2023,

Arrête :

**Article 1er** *Rédaction issue de Arrêté n° 44 CM du 16 janvier 2026*

Mme Nathalie SALMON est nommée déléguée interministérielle au handicap et à l'inclusion.

**Art. 2**

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 17 mai 2023.

Moetai BROTHERSON.

**Voir toutes les modifications dans le temps :**

- [Arrêté n° 838 CM du 17 mai 2023](#), JOPF n° 39 NS du 19/05/2023 à la page 3371
- [Arrêté n° 44 CM du 16 janvier 2026](#), JOPF n° 14 N du 19/01/2026 à la page 13